

Bruxelles, janvier 2005

Chère lectrice,  
Cher lecteur,

Créée en novembre 2002, la Fondation pour la Solidarité - Think tank européen au service de la Solidarité - a démarré ses activités en janvier 2003. L'équipe actuelle de la Fondation pour la Solidarité réunit Denis STOKKINK, Président ; Dimitri VERDONCK, directeur ; Anne PLASMAN, directrice financière et responsable de projets et Françoise KEMAJOU, responsable de projets. La Fondation pour la Solidarité fait également appel à des collaborateurs externes et conclut de nombreux partenariats. Le présent document propose un aperçu détaillé du travail accompli en 2004 par l'ensemble de ces personnes partageant la ferme volonté d'œuvrer à l'émergence d'une Europe et d'un monde plus justes et plus solidaires.

Tout au long de l'année 2004, la Fondation pour la Solidarité s'est attachée à rencontrer sa principale ambition : promouvoir la Solidarité sous toutes ses formes à travers la poursuite d'une démarche spécifique consistant à créer un réseau de compétences, ou pôle de « reliance » européenne, entre les représentants des cinq principales familles d'acteurs clés du monde actuel que sont les entreprises, les pouvoirs publics, les syndicats, les associations de la société civile organisée et les chercheurs.

En fédérant les énergies éparses dans une perspective de développement durable, la Fondation pour la Solidarité est plus que jamais déterminée à continuer à encourager de toutes les manières possibles les coopérations entre les cinq acteurs précités en leur apportant, dans le cadre de partenariats, des moyens financiers et intellectuels complémentaires aux moyens dont ils disposent déjà. En collaboration avec les mouvements associatifs et les chercheurs universitaires, se tisse ainsi progressivement le

réseau à valeur ajoutée dont les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux ont besoin pour poser les bons diagnostics et relever les défis émergents.

Durant l'année 2004, la Fondation pour la Solidarité s'est également attachée à veiller à inscrire clairement son action dans un objectif de renforcement de la démocratie dans l'économie, le social et le politique en contribuant par le dialogue interdisciplinaire à l'établissement d'un socle éthique commun, fondement d'un nouveau contrat social. La démarche poursuivie en 2004 par la Fondation pour la Solidarité a été et sera toujours étroitement associée à la promotion et à la mise en œuvre de projets susceptibles de mobiliser au moins trois des cinq acteurs européens précités. Les projets actuellement menés s'inscrivent tous dans le cadre de cette démarche et des principaux objectifs de la Fondation pour la Solidarité. Les critères ayant présidé à l'élaboration de chacun des partenariats conclus avec la Fondation pour la Solidarité sont transparents et basés sur une utilisation optimale des ressources existantes dans un esprit d'ouverture et de rassemblement.

La Fondation pour la Solidarité remercie chaleureusement chacun de ses partenaires et vous donne rendez-vous pour la saison 2005.

Bonne lecture

La Fondation pour la Solidarité.



## TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la Fondation

Table des matières

Présentation de la Fondation

Les partenaires 2004 de la Fondation

Description des réalisations 2004

*Pôle Citoyenneté & Démocratie participative*

*Pôle Mondialisation régulée*

*Pôle Développement durable et territorial*

*Pôle Socio-Économie & Cohésion sociale*

Réalisations 2004 par pôles d'activités

Réalisations 2004 par types d'activités

L'abécédaire de la Fondation

## PRÉSENTATION <sup>1</sup>

Comme son nom l'indique, la *Fondation pour la Solidarité*, **Think Tank** européen au service de la Solidarité, a pour ambition de contribuer activement à l'établissement des fondements, des fondations d'une Union européenne et d'un monde plus justes, marqués du sceau indélébile de la **solidarité** et à la recherche permanente d'un progrès social partagé par toutes et tous.

Pour y parvenir, la Fondation met une série d'**instruments** à la disposition des principaux acteurs socio-économiques - entreprises, pouvoirs publics, syndicats, universités et société civile organisée ou non - avec lesquels elle travaille en partenariats divers sur l'ensemble des thématiques où la solidarité peut trouver à s'appliquer. Ces instruments sont notamment l'élaboration de recherches et d'études ; l'organisation de formations, de séminaires et de conférences ; l'identification, la promotion et la diffusion de bonnes pratiques ; l'élaboration de rapports et de recommandations ; la construction de partenariats et la mise en réseau de partenaires ; la recherche de financements ; le conseil et l'expertise ; la publication de rapports de recherche, de lettres d'information, de cahiers thématiques, de prises de position, de cartes blanches... ; le lobbying politique etc.

À travers ces instruments et les **partenariats** consacrés par la mise en oeuvre de ses différents projets, la Fondation pour la Solidarité entend jouer un rôle actif dans la formulation des politiques publiques, accroître l'intérêt des entreprises pour le secteur associatif et encourager la participation du public aux processus décisionnels. A travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de **cohésion sociale**.

Les thématiques actuellement traitées par la Fondation pour la Solidarité sont regroupées sous quatre pôles d'études et d'actions.

---

<sup>1</sup> Une présentation détaillée est disponible sur notre site internet : [www.fondation-solidarite.be](http://www.fondation-solidarite.be)

### **Pôle Citoyenneté**

Secteur associatif et non-marchand ; pacte associatif ; démocratie participative ; société civile ; promotion du modèle social européen au sein des nouveaux pays adhérents ; lutte contre la fracture numérique ; e-learning ; enseignement tout au long de la vie ; culture

### **Pôle Mondialisation régulée**

Commerce équitable ; finance solidaire ; stratégie du millénaire pour l'éradication de la pauvreté dans le monde ; régulation des multinationales et des organisations internationales ; altermondialisation ; développement socio-économique du pourtour méditerranéen

### **Pôle Développement durable et territorial**

Villes et la solidarité ; nouveaux métiers de la Ville ; politique de la Ville ; développement territorial ; énergie ; logement durable

### **Pôle Cohésion sociale et économique**

Indicateurs de richesse sociale et économique ; entrepreneuriat social et collectif ; promotion de l'économie sociale ; intégration des populations immigrées ou d'origine immigrée ; l'inclusion, l'insertion et la lutte contre l'exclusion sociale ; les nouveaux gisements d'emploi ; le droit à la santé ; mécénat des entreprises

En complément de cette organisation thématique et dans le respect de la dimension pluridisciplinaire et transversale de sa démarche, la Fondation pour la Solidarité réserve également une place particulière à d'autres thématiques traitées qui, moins que d'autres, se laissent prendre au jeu des classifications arbitraires. Il s'agit notamment des **relations Nord Sud** ou de l'**égalité de genre**. La Fondation pour la Solidarité dispose aujourd'hui de propositions innovantes et de résultats de recherches très concrets dans différents domaines liés à la cohésion sociale et à ces différents pôles.

La Fondation pour la Solidarité travaille dans le respect de son indépendance intellectuelle, structurelle et idéologique. Innovation, originalité et pertinence sont ses maîtres mots.

## NOS PARTENAIRES 2004

### POUVOIRS PUBLICS

*Commission européenne; Cellule fédérale du Fonds social européen; Ministère fédéral belge de l'Emploi et du Travail; Ministère fédéral belge du développement durable; Ministère belge de la Justice; Ministère belge des Affaires étrangères; Ministère fédéral belge des Affaires sociales et de la santé publique; Secrétariat d'État belge à la Famille et aux Personnes handicapées; Sénat de Belgique; Région bruxelloise; Commission communautaire française; Communauté française; Région wallonne*

### ENTREPRISES

*Business & Society Belgium; Chambre de Commerce de Bruxelles; CECOP, Confédération européenne des coopératives de production, France; CEPES, Confédération espagnole de l'économie sociale; Co-Labor, Entreprise d'insertion sociale; Ethias; FEB, Fédération des entreprises de Belgique; Fisa - Batibouw; Groupe Chèque Déjeuner; Randstad*

### SYNDICATS & PARTENAIRES SOCIAUX

*FGTB; CES, Comité économique et social européen*

### UNIVERSITÉS & CENTRES DE RECHERCHE

*CES de l'Université de Liège; DULBEA, Département d'économie appliquée de l'université Libre de Bruxelles; IGEAT, Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire*

### ASSOCIATIONS & ONG

*ACME, Association des Assureurs mutualistes et coopératifs européens, Belgique; Agence Alter, Belgique; CEDAC, Centre d'Étude et d'Actions pour la Cohésion sociale, Belgique; Centre régional bruxellois du Libre examen, Belgique; Centre roumain pour l'éducation et le développement humain, Roumanie; CGM, Consortium Gino Matarelli, Italie; CJDES, Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale, France; Es-net, Belgique; Fondation Roi Baudouin, Belgique; Formeville, Belgique; ICCR Budapest, Hongrie; ILEI, Legal Education and Training Institute, République tchèque; ISI, Institute of Social Innovation, Grèce; ISOMI, Slovaquie; NIOK, Information and Training Center, Hongrie; ITD Barcelone, Catalogne; Ordre des Architectes, Belgique; RESAQ, Réseau d'associations de quartiers de Casablanca, Maroc; RFA, Réseau Financement alternatif, Belgique; SAW-B, Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises, Belgique; Solsoc, ONG de coopération au développement, Belgique; World of NGO's, Autriche*

### MEDIAS

*Alternatives économiques, France; Le Soir Immo; CBCS, Conseil bruxellois de coordination socio-politique*

## DESCRIPTION DES RÉALISATIONS 2004

### **PÔLE CITOYENNETÉ & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Le pôle « citoyenneté » de la Fondation pour la Solidarité regroupe notamment les domaines suivants : Secteur associatif ou « non-marchand » et Pacte associatif ; Démocratie participative ; Société civile ; E-learning ; Enseignement tout au long de la vie ; Culture et Enseignement.

Pour sa saison 2004, la Fondation pour la Solidarité a poursuivi la consolidation de ce pôle en faisant la part belle à la **démocratie participative**. Destiné à être élevé au rang de principe juridique dans la future constitution européenne, le concept de démocratie participative méritait en effet une attention particulière de la Fondation pour la Solidarité qui voit dans cette évolution le signe encourageant d'une volonté politique affirmée **d'associer réellement les acteurs de la société civile aux prises de décisions** qui déterminent la vie de leurs contemporains ainsi que des générations futures.

Désireuse d'anticiper les conséquences de l'introduction d'un tel principe au **niveau européen** et de contribuer à accompagner activement ce mouvement, la Fondation pour la Solidarité a décidé de confronter très concrètement la démocratie participative aux questions d'insertion des populations immigrées, de modèle social européen, d'intégration des nouveaux pays membres de l'Union européenne, de diplomatie préventive et de prévention des conflits ou encore de nos relations avec les pays d'Afrique et de la Méditerranée.

### **Société civile & modèle social européen**

En collaboration avec des partenaires d'Autriche (World of NGO's), de Hongrie (NIOK), de Tchéquie (ILEI) et de Slovaquie (ISOMI), la Fondation pour la Solidarité poursuit depuis juin 2004 la réalisation d'un vaste projet européen en matière de démocratie participative et de dialogue avec la société civile en vue d'exporter le modèle social européen vers les **nouveaux pays membres de l'Union européenne**. Ce projet consiste en la réalisation d'une conférence internationale et de séminaires de travail dans les nouveaux pays membres en vue de préparer un **nouveau dialogue civil dans les pays de l'Europe élargie**. Il s'agit d'identifier nos connaissances et bonnes pratiques respectives en matière sociale dans les différents États membres, afin de contribuer à l'émergence d'un dialogue étroit et constructif entre administrations publiques nationales, institutions européennes, ONG et entreprises.

La Fondation pour la Solidarité considère que la société civile a un rôle capital à jouer en matière de démocratie participative – concept clé de la future **constitution européenne** – notamment en matière d'élargissement. Ces séminaires de travail visent donc à soutenir la préparation et la consolidation de la nouvelle structure de la société civile et du dialogue social dans les nouveaux pays adhérents dans le respect de ce

concept. Les informations récoltées dans le cadre des séminaires nationaux (Hongrie, Slovaquie et Tchéquie) seront relayées et analysées à l'occasion d'une **grande conférence européenne** qui se tiendra à Bruxelles le 28 septembre 2005. Une occasion d'identifier les besoins, pratiques et défis des nouveaux pays membres ainsi que d'**échanger nos meilleures pratiques**.

Les premiers séminaires ont eu lieu le 3 septembre 2004 à Vienne (Autriche) et le 14 janvier 2005 à Budapest (Hongrie). Les prochains séminaires auront lieu le 11 avril 2005 à Bratislava (Slovaquie) et le 08 juin 2005 à Prague (République tchèque).

En septembre 2005, en partenariat avec Solsoc, Infosud et la revue Politique, la Fondation pour la Solidarité publiera un ouvrage consacré à la démocratie participative, la gestion participative et la prévention des conflits. Des apports théoriques, des articles de fond et des interviews d'experts et d'acteurs de terrain alimenteront cette publication.

### **Démocratie participative & perspectives d'avenir sur les politiques managériales et stratégiques des entreprises**

Dans le cadre du programme « Diplomatie Préventive » du Ministre des Affaires Étrangères et de la Ministre de la Justice, la Fondation pour la Solidarité a poursuivi la réalisation d'un projet intitulé : « **Démocratie participative de l'Europe à la Méditerranée et à l'Afrique : une chance pour la justice et la paix dans le monde** ». Ce projet a réuni des représentants d'associations de la société civile et du monde académique, disséminés sur 5 pays de l'Union européenne – Belgique, Espagne, Italie, Autriche, Hongrie – et des pays d'Afrique et de la Méditerranée – République démocratique du Congo, Sénégal, Maroc – en vue de mettre en évidence de façon concrète et effective et de définir le rôle futur et essentiel de la **Société civile européenne**, méditerranéenne, et africaine de demain, au travers du nouveau concept juridique et social qu'est la démocratie participative.

Le projet, devrait permettre aux représentants d'associations et du monde académique de contribuer à l'enrichissement et à la pérennisation du modèle social et politique européen, en vue de soutenir le **développement de la citoyenneté participative en Europe** et dans le monde. Le projet entend donc également faire participer la société civile de la Méditerranée et du continent africain à l'édification des normes juridiques européennes et au renforcement citoyen de la constitution européenne comme tremplin et instrument de la Démocratie, de la Justice, de la Paix et de la Prévention des Conflits.

Un premier séminaire a eu lieu le 26 novembre à Bruxelles (Sénat) avec la collaboration de l'ONG de coopération au développement "Solsoc". Il s'intitulait "Gérons la ville nous-mêmes ?! La gestion participative dans tous ses États" et a réuni nombre d'élus locaux et de représentants d'organisations porteuses d'expériences de gestion participative au plan local en RDC, en Colombie, au Sénégal, au Maroc, au Cap Vert, au Brésil, en Belgique et en France. Dans des contextes très divers, des expériences de gestion participative sont promues soit par les instances du pouvoir politique, soit au niveau d'organisations communautaires, notamment dans des pays où le rôle de l'État s'est trouvé extrêmement amoindri et où les politiques publiques locales sont déficientes, voire inexistantes. Les initiatives menées par les villes européennes quant à elles sont également caractérisées par la diversité des pratiques, des résultats, des avancées, des difficultés...



Même si l'histoire des États et des populations diffèrent, les contextes institutionnels et politiques aussi et même si les préoccupations dans nos communes ne sont pas les mêmes que dans les quartiers du Sud, partager et analyser ces expériences concrètes, au plan local, mais aussi à d'autres échelles (provinces, régions, États.) a permis d'étudier l'évolution de ce processus, et d'aborder les questionnements qu'il suscite. La démarche visait à préciser et enrichir mutuellement l'approche du concept de participation, voire stimuler les expériences novatrices en la matière. Des principes généraux d'action peuvent servir d'appui à tous ceux qui luttent pour une meilleure prise en compte de la parole des citoyens dans la définition des politiques publiques.

La rencontre proposait une présentation d'expériences diverses sous forme d'exposés en matinée et d'ateliers de travail thématiques l'après-midi. Chaque atelier est parti d'une expérience concrète exposée pour être analysée et comparée avec les participants du groupe. Une restitution des travaux d'ateliers s'est faite en fin d'activité et un échange entre l'ensemble des participants a eu lieu.

Un deuxième séminaire se tiendra à Budapest (Hongrie) le 14 janvier 2005 (voir société civile & modèle social européen). Un dernier séminaire se tiendra à Paris (France) en juin 2005. La conférence internationale se déroulera le 28 septembre 2005 à Bruxelles.

### **Démocratie participative & immigration**

Avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et en partenariat avec Business & Society Belgium, la Fondation pour la Solidarité a entamé l'élaboration d'une « recherche-action-formation » consacrée à la démocratie participative et à l'intégration des populations immigrées dans les entreprises. À travers l'échange d'informations et d'expériences entre entreprises d'économie sociale et entreprises d'économie classique, il s'agit de former les cadres d'entreprises à la prise en compte dans le management stratégique des entreprises, des deux données désormais incontournables que sont le futur principe juridique de démocratie participative (art. 46 du Projet de traité établissant une « Constitution pour l'Europe ») et l'immigration comme facteur de prospérité économique.

Cet échange s'est concrétisé par la rédaction d'un rapport sur les **enjeux de la démocratie participative dans le management stratégique des entreprises** et la production d'une plaquette sur les **conditions d'émergence de partenariats** entre entreprises d'économie sociale et entreprises d'économie classique, en vue de l'intégration des populations immigrées dans les entreprises. Une première formation s'est déroulée le 22 octobre 2004 à la Fédération des entreprises belges (FEB). Elle a connu un beau succès. D'autres formations auront lieu en 2005.

La participation de la société civile dans les débats sociétaux est devenue une réalité. L'inscription du principe juridique de démocratie participative dans le projet de Constitution européenne est une reconnaissance de ces forces de changement et le signe d'un renouveau – politique, juridique, social et économique – mais les **passerelles d'échanges de pratiques et d'expériences** entre le monde de l'économie sociale et le monde de l'économie classique restent rares. En favorisant ces échanges la Fondation pour la Solidarité a décidé, une fois encore, de faire la part belle à son objectif de **reliance** auquel elle continue d'accorder une priorité absolue.

### **Nouvelles technologies : Inclusion numérique et E-learning Séminaire**

Séminaires d'information et de formation "Inclusion numérique", "E-Learning et gestion de la connaissance", "Inclusion numérique et Nord Pas-de-Calais".

### **Secteur Non marchand en Région bruxelloise**

Le 28 avril 2004, la Fondation pour la Solidarité organisait au Centre culturel Jacques Franck à Saint-Gilles (Bruxelles), un séminaire consacré à l'importance du secteur non marchand en Région bruxelloise. À cette occasion, le Professeur, Jacques DEFOURNY, Directeur du Centre d'Économie sociale (CES) de l'Université de Liège, a présenté les premiers résultats de son étude sur « **l'importance socio-économique du secteur non-marchand en Région bruxelloise** » effectuée avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Des résultats particulièrement intéressants qui démontrent déjà, chiffres à l'appui, l'importance du rôle joué par l'ensemble du secteur associatif en Région bruxelloise. En effet, pour la première fois, la Belgique dispose de chiffres validés sur le secteur. En 2002, la Région occupait 130.622 salariés dans le secteur non marchand au sens restreint (hors administrations publiques), soit 22,1 % de l'emploi bruxellois. Trois représentants du non-marchand (Philippe Laurent, CBCS ; Gabriel Maissin, FeBISP et Yves SMEETS, CNEM) ont ensuite résumé les enjeux du secteur : une reconnaissance et une représentativité au sein des organes de concertation.

Cette recherche proposera pour 2005 une analyse de l'emploi dans le secteur, d'une part, et sa contribution au produit régional (valeur ajoutée), d'autre part. La version finale de l'étude se présentera sous la forme d'un rapport (définition retenue du secteur non marchand, tableaux statistiques assortis de commentaires, annexe méthodologique décrivant les sources et le traitement des données).

### **Le Centre d'entreprises et d'associations sociales et solidaires**

Eu égard à son objectif de promotion de la Solidarité d'une part et de reliance entre « familles » d'acteurs socio-économiques trop souvent cloisonnées dans leurs disciplines respectives, d'autre part, la Fondation a non seulement choisi de s'installer dans une commune et un quartier urbains dont le besoin de solidarité et de revitalisation est particulièrement fort, mais a également décidé de partager ses locaux avec des entreprises et associations à finalité sociale.

Les partenaires actuels du Centre d'entreprises et d'associations sociales et solidaires ou « CENTRASS » sont : la Fondation pour la Solidarité ; l'Agence Alter ; Esnet ; Info Sud, le Librex (Centre Régional bruxellois Libre examen) ; la plate forme de l'économie sociale wallonne et bruxelloise «SAW-B» ; la revue « Politique » ; l'ONG de coopération au développement « Solsoc » (Solidarité Socialiste) et l'asbl de médiation pénale « Médiante ».

### **Les Racines de la Solidarité**

Réalisée par Thomas VAN DOOSSELAERE, la Fondation pour la Solidarité a soutenu l'élaboration d'une étude consacrée aux origines du concept de solidarité. Le premier chapitre de cette étude traite de l'évolution du concept de solidarité au cours des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Le second s'attache, pour sa part, à décrire les relations étroites qui relient mouvement social et solidarité. Au terme d'une lecture passionnante, l'auteur nous invite à méditer cette phrase qui à elle seule résume parfaitement la

mission que s'est assignée la Fondation pour la Solidarité ainsi que l'objectif de cette étude : « la réflexion doit nourrir l'action. Ce n'est qu'à partir de la réflexion de certains que la société s'est progressivement dotée d'institutions de solidarité. Il nous appartient de participer à cette réflexion et à cette action ».

## **PÔLE MONDIALISATION RÉGULÉE**

*Le pôle « Mondialisation régulée » de la Fondation pour la Solidarité regroupe notamment les domaines suivants : Commerce équitable ; Finance solidaire ; Stratégie du Millénaire pour l'éradication de la pauvreté dans le monde ; Régulation des multinationales et des organisations internationales ; Altermondialisation ; Forum social mondial et européen ; développement socio-économique du pourtour méditerranéen.*

*Aujourd'hui, la libéralisation de l'économie, la production en réseau, la mondialisation des échanges, si elles ont eu des effets positifs au plan de l'efficacité et de la compétitivité, ont aussi leur prix. Notamment en termes d'atteintes à l'environnement et de souffrance sociale. Après vingt années d'apathie, le débat de société renaît de ses cendres. L'activisme protestataire qui fait entendre ses revendications à chaque grande réunion des instances internationales n'est que la face émergée d'un iceberg : derrière ces manifestations spectaculaires, c'est toute la société civile qui se pose des questions et qui cherche encore confusément à rendre le monde actuel plus juste et plus solidaire.*

*Du local au global, des liens se tissent toujours plus évidents de jour en jour. La Fondation pour la Solidarité entend bien sûr accompagner le mouvement, pour une mondialisation au service de l'intérêt général.*

### **Appel public à l'épargne & paradis fiscaux**

Le 25 février 2004, le sénateur Pierre GALAND a rendu public son projet de proposition de loi visant à protéger les petits épargnants en limitant le recours des sociétés multinationales aux paradis fiscaux. Une initiative menée en partenariat avec la Fondation pour la Solidarité qui a choisi de lutter pour une économie mondiale plus juste et transparente. Depuis février 2005, cette proposition est discutée en Commission Finances et économies (FINÉCO) du Sénat.

Toujours en collaboration avec le Sénateur Pierre GALAND, la Fondation pour la Solidarité organisait au Sénat le 24 juin 2004, un séminaire consacré à l'appel public à l'épargne et aux paradis fiscaux. Ce séminaire réunissait des représentants du monde politique, judiciaire, associatif, universitaire et syndical. La question des paradis fiscaux est actuellement traitée en Commission spéciale Mondialisation de la Chambre et du Sénat. En mars 2004, la Fondation pour la Solidarité présentait la proposition de loi à une quarantaine de militants d'ATTAC Luxembourg au siège de la FGTB de Arlon (Belgique).

### **Société civile & modèle social européen**

En partenariat avec des partenaires européens d'Autriche, de Hongrie, de Tchéquie et de Slovaquie, la Fondation pour la Solidarité poursuit la réalisation d'un vaste projet européen en matière de démocratie participative et de dialogue avec la société civile en vue d'exporter le modèle social européen vers les **nouveaux pays membres de l'Union européenne**. (voir pôle « citoyenneté »)

### **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement**

Le XXI<sup>ème</sup> siècle s'est ouvert sur une **déclaration de solidarité sans précédent**, affirmant la volonté de débarrasser la planète de la pauvreté. En 2000, par la Déclaration du Millénaire adoptée aux Nations Unies lors de la plus grande réunion de chefs d'État et de gouvernement jamais convoquée, les pays, riches et pauvres, se sont engagés à faire de leur mieux pour « éradiquer la pauvreté, défendre la dignité humaine et l'égalité et parvenir à la paix, à la démocratie et à assurer la durabilité des ressources environnementales »<sup>[1]</sup>. Les dirigeants mondiaux ont promis de s'allier pour remplir des **objectifs concrets** de nature à **faire avancer le développement** et à réduire la pauvreté au plus tard en 2015.

En collaboration avec le Président de la Commission spéciale Mondialisation du Sénat de Belgique, Pierre GALAND, la Fondation pour la Solidarité a participé à l'élaboration d'un important rapport assorti de recommandations. Une série d'auditions de personnalités consacrée au commerce mondial plus équitable déboucheront également sur un rapport et des recommandations.

## **PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITORIAL**

*Le travail à effectuer en matière de développement durable et territorial s'inscrit de manière emblématique dans la philosophie de reliance entre les cinq acteurs identifiés par la Fondation pour la Solidarité comme oeuvrant trop souvent sans assez de synergies à la construction des solidarités. Problématique particulièrement étendue, il est apparu essentiel pour la Fondation de travailler sur l'ensemble de ses dimensions : l'économie publique, l'impact environnemental, les problématiques portées par les partenaires sociaux, la santé... La volonté de la Fondation pour la Solidarité est d'éclairer, de débattre sur la thématique mais également de collecter, diffuser et produire de l'information pertinente sur cette thématique.*

*Ce pôle fait actuellement la part belle au logement durable. Le concept de développement durable est encore peu appliqué au logement. Or le concept de logement durable a le mérite de traiter du logement en tenant compte de ses trois dimensions essentielles : sociale (prix des logements, accessibilité des logements aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite, santé...), économique (développement du secteur et des entreprises, financements...) et environnementale (bio-construction, utilisation rationnelle de l'énergie, énergies renouvelables...). En faisant du logement durable un thème prioritaire de ce pôle et en le déclinant sous tous ces aspects par une série de séminaires et d'actions, la Fondation pour la Solidarité n'en oublie cependant pas d'autres thématiques, comme le développement local et les nouveaux métiers de la Ville, à travers la création de l'institut des nouveaux métiers de la Ville, notamment.*

*Le pôle développement durable et territorial de la Fondation pour la Solidarité regroupe notamment les domaines suivants : Logement durable ; Politique de la Ville ; Nouveaux métiers de la Ville ; Villes & Solidarité ; Développement local ; Énergie.*

### **Batibouw et le logement durable**

La Fondation pour la Solidarité a organisé une série de séminaires qui ont lieu dans le cadre du Salon Batibouw qui, à l'initiative de la Fondation pour la Solidarité, s'est tenu pour la première fois en 2004 sous l'égide d'une thématique précise : le Logement durable. En proposant le logement durable comme thématique particulière pour le Salon Batibouw et en le déclinant sous de nombreuses formes, la Fondation pour la Solidarité a décidé de traiter sous l'angle de la solidarité un thème qui colle de près à une préoccupation citoyenne incontournable portant à la fois sur l'économie, l'écologie et le social. Le succès rencontré à l'occasion de ces séminaires a conforté la Fondation dans sa volonté de poursuivre un travail approfondi en matière de logement durable et d'organiser de nouvelles conférences dans le cadre de Batibouw 2005. Ces séminaires se tiendront les 25 février, 01 et 03 mars 2005 à la salle VIP de Batibouw.

### **L'Observatoire du Logement Durable**

Dans plusieurs pays, des associations se sont créées pour la promotion du développement durable. Mais il manque un lieu de coordination entre les différents acteurs et qui intègre les trois dimensions de ce concept : construction, socio-économique et écologique. La Fondation pour la Solidarité a décidé de combler ce vide en fondant l'Observatoire européen du logement durable. L'initiative a été officiellement lancée le vendredi 5 mars 2004, en point d'orgue du salon Batibouw au Heysel.

L'Observatoire remplit plusieurs fonctions : échanges d'informations, études, rencontres, conseils... Il s'adresse aux différents publics concernés, qu'il s'agisse des associations, des fédérations professionnelles, des entreprises, des pouvoirs publics ou des décideurs politiques. Pour l'heure, l'Observatoire a ouvert un site Internet (en français et en néerlandais), à travers lequel nombre de données utiles sont mises à la disposition de chacun : événements, bibliographie, références politiques, expériences... <http://www.observatoiredulogementdurable.be>

À l'occasion de Batibouw 2004 et en collaboration avec la Fondation pour la Solidarité, la revue AlterÉchos a publié un numéro spécial consacré au logement durable. Les bases d'une charte sur le logement durable ont par ailleurs été établies en collaboration avec le Centre d'études et d'action pour la cohésion sociale (CEDAC).

### **Développement local : « Formeville : Institut des nouveaux métiers de la Ville »**

En 2003, la Fondation pour la Solidarité s'est impliquée dans la création d'une toute nouvelle structure à Bruxelles : l'asbl Formeville, Institut des nouveaux métiers de la Ville. L'objet de Formeville vise principalement le développement des métiers ou fonctions urbaines en devenir par son engagement dans 3 axes, soit :

- A. La formation : Organisation (conception et animation) de formations professionnelles destinées à des travailleurs en cours d'emploi
- B. Recherche : Identification de nouveaux métiers de la Ville liés à des fonctions collectives urbaines ; réalisation, participation ou commande d'études liées aux nouveaux métiers de la Ville et leurs perspectives d'emploi et de qualification ; participation à des projets internationaux visant des échanges et mises en commun de réflexions et pratiques liées aux métiers urbains
- C. Développement : Impulsion et accompagnement de projets émanant d'institutions publiques, associatives ou autres visant le développement des nouveaux métiers de la Ville ; recherche et établissement de filières de mise à l'emploi pour les nouveaux métiers de la Ville investigués.

Pour avancer dans la concrétisation de chacun de ces axes, un ensemble d'activités a été organisé qui va de la mise en place de formations à l'organisation de rencontres avec d'autres structures ou institutions de référence dans le secteur, sans oublier les activités d'étude pour le développement des nouveaux métiers urbains, réalisées notamment dans le cadre d'échanges avec d'autres expériences européennes.

Les questions relatives à la conceptualisation des nouveaux métiers de la Ville sont quant à elles traitées - ou ramenées - au sein du Comité d'accompagnement scientifique et d'experts dont Formeville s'est dotée dès sa création. Comité constitué de représentants de différentes disciplines ou secteurs professionnels connexes qui permet d'aborder les différentes questions préalables à la définition de métiers de manière transversale et globale. Un rapport d'activités plus détaillé est disponible auprès de Formeville : [jfherz@formeville.be](mailto:jfherz@formeville.be)

## **PÔLE SOCIO-ÉCONOMIE & COHÉSION SOCIALE**

*La socio-économie est aujourd'hui un champ essentiel de la recherche en sciences humaines en Europe comme aux États-Unis. Née de la constatation que les enjeux économiques et sociaux se retrouvent souvent à l'intersection de plusieurs domaines scientifiques, elle a pour objet de développer les interactions entre la science économique et les autres sciences que sont la sociologie, la science politique, ..., ou encore de renouveler le débat au sein des sciences sociales. La socio-économie est ainsi caractérisée par sa multidisciplinarité.*

*La cohésion sociale, nouvel objectif stratégique du Conseil de l'Europe, implique un aspect multidimensionnel et l'intervention de tous les acteurs de la société civile. Il s'agit en fait de promouvoir la participation aux processus décisionnels et aux projets sociaux communs, de rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État afin de renforcer ou de créer le sentiment d'appartenance à la société. La cohésion sociale est une condition essentielle à la sécurité démocratique puisqu'elle tend à enrayer les facteurs de division et le risque d'exclusion.*

*Au niveau européen, l'émergence de la socio-économie s'est concrétisée par l'établissement de Programmes en socio-économie dans le cadre des cinquième et sixième programmes-cadres. La dimension socio-économique a en effet clairement été identifiée dans le cinquième programme-cadre puisqu'il s'agissait d'une part de contribuer à la résolution de problèmes économiques et sociaux, notamment par le biais de la multidisciplinarité que revêt la socio-économie et d'autre part d'accroître la base des connaissances socio-économiques en Europe. Cette dimension socio-économique a également été introduite dans le sixième programme-cadre. Il était dès lors essentiel que la Fondation s'implique avec les divers centres de recherche, universitaires ou non, afin de favoriser les rencontres et développer les collaborations en vue d'intensifier le niveau des recherches en socio-économie et de participer à leur diffusion et leur vulgarisation auprès d'un large public.*

*Le pôle socio-économie & cohésion sociale de la Fondation pour la Solidarité regroupe notamment les domaines suivants : Indicateurs de richesse sociale et économique ; Entrepreneuriat social et collectif ; Promotion de l'Économie sociale ; Responsabilité sociale des entreprises ; Intégration des populations immigrées ou d'origine immigrée ; Inclusion, insertion et lutte contre l'exclusion sociale ; Les nouveaux gisements d'emploi ; Droit à la santé ; Mécénat des entreprises.*

### **Les immigrés au service du développement**

Dans de nombreux pays d'accueil, des organisations d'immigrés soutiennent des projets de développement en liaison avec leur patrie d'origine. C'est le cas, notamment, en Belgique. Mais chez nous, contrairement à d'autres pays européens, comme par exemple la France, ces organisations ne sont généralement pas agréées et reconnues par



les pouvoirs publics comme des acteurs du développement au sud. Depuis trois ans, en Belgique, le CNCD a créé en son sein la plate-forme « migration et développement ». Cette plate-forme est partenaire d'un projet européen réalisé à l'initiative de l'Institut Panos (Paris). Solidarité Socialiste, l'une des chevilles ouvrières de ce partenariat, a proposé à la Fondation pour la Solidarité de s'associer aux rencontres internationales, qui se sont tenues à Bruxelles du 7 au 11 mai 2004, à la veille des élections européennes. Ces rencontres, organisées sur le thème « migration et développement », comportaient une partie publique et politique. Ces rencontres ont permis d'adopter un mémorandum de revendications adressées aux décideurs et d'ouvrir un espace de dialogue avec un ensemble d'organismes actifs dans le domaine de l'immigration.

### **50 bonnes pratiques en matière d'immigration et de responsabilité sociale des entreprises**

Comment, à travers des initiatives de responsabilité sociale, les entreprises peuvent-elles stimuler l'intégration de personnes immigrées ? Quels partenariats avec les ONG et/ou les syndicats, permettent-ils d'atteindre au mieux cet objectif ? Quels facteurs favorisent-ils le succès de telles actions ? La DG Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne a confié une recherche sur ce thème à la Fondation pour la Solidarité.

Les 4 et 5 février 2004, la Fondation pour la Solidarité a donné le coup d'envoi à cette étude en réunissant à Bruxelles ses partenaires européens : l'Institut de l'innovation sociale, Athènes (Grèce) ; Diésis (Italie), The World of NGO's, Vienne (Autriche) ; Co-Labor (Luxembourg) et Business&Society, Bruxelles (Belgique) ; avec comme invités l'asbl CEDAC et le Centre pour l'égalité des chances. Lors de cette réunion, il a été décidé d'élargir la recherche d'information à six autres pays : l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, la Pologne et la Hongrie. Les cinq partenaires ainsi que la Fondation pour la Solidarité ont chacun identifié des nouvelles expériences pilotes dans chacun de ces États. C'est ainsi un total d'une cinquantaine de bonnes pratiques qui ont été collectées et analysées par la Fondation pour la Solidarité. Au total, ces expériences ont concerné les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, et Suède.

Les 23 et 24 septembre 2004, un séminaire organisé par la Fondation pour la Solidarité, se tenait à Bruxelles, pour dégager l'importance de la composition de ces partenariats en relation avec leurs objectifs et identifier les acquis en matière de dialogue social pour chaque projet, ceci pour finalement arriver à dresser des conclusions en matière de benchmarking.

Afin de présenter les résultats du projet, la Fondation pour la Solidarité a organisé le 13 décembre 2004 un colloque européen au Comité économique et social européen. Sur les 194 personnes inscrites, plus de 135 personnes ont assisté à la journée. Parmi celles-ci, on peut relever : des personnalités du monde politique ; des travailleurs du secteur associatif ; des représentants de grandes organisations telles que l'OCDE, le Comité économique et social européen, la Commission européenne ou encore l'Observatoire social européen ; des représentants des pouvoirs publics belges local, régional ou fédéral ; des syndicalistes ; des responsables du monde de l'entreprise ; de simples citoyens ; et des journalistes.

Les recommandations ont été le fruit d'un processus de travail comprenant : le relevé d'expériences innovantes en la matière dans différents pays européens ; leur

analyse contextuelle et la détermination d'une typologie des éléments de contexte permettant de les reproduire ; l'émission de recommandations. Ces trois grandes étapes ont impliqué chacune dans leur mise en œuvre des entreprises privées, des syndicats et/ou des ONG et ont résulté du dialogue et de la diffusion des informations entre ces derniers au travers de séminaires.

La rédaction du rapport final a bénéficié non seulement des avis et commentaires des partenaires et experts présents au cours des deux séminaires de travail et au cours du colloque européen du 13 décembre 2004 mais également de contributions plus spécifiques de la part des partenaires, autres que les fiches qu'ils ont remplies. Ainsi Alternatives économiques, Business & Society et The World of NGO's ont fourni des informations complémentaires relatives aux questions de responsabilité sociale, d'immigration et de genre pour le pays les concernant.

Dans le but de diffuser le plus largement possible les résultats du projet, un site Internet a été créé : <http://www.partenariat-integration.be> Si le site propose une présentation du projet, des liens utiles et de la documentation, sa particularité repose sur le moteur de recherche qu'il propose. En effet, ce moteur de recherche permet de retrouver une expérience innovante relevée dans le cadre du projet grâce à trois menus déroulants, à savoir : pays concerné, domaine d'activité et type de partenariat.

### ***Indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique » (Étude)***

La Fondation pour la Solidarité a élaboré une Étude consacrée au « Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique » en partenariat avec le Ministère fédéral de l'Économie. Si le Produit Intérieur Brut permet d'estimer la richesse économique et qu'il demeure un instrument privilégié pour mettre en évidence les tendances de court terme d'une économie, cet indicateur a ses limites quand il s'agit de mesurer une richesse socio-économique compatible avec des objectifs de développement durable : en effet, il ne donne aucune place à la prise en compte de la nature des richesses produites ou détruites (physiques, humaines, naturelles ou sociales) et aucune place aux activités non génératrices de flux monétaires, soit à l'évolution du bien-être des générations futures et présentes. Or la connaissance de cet état paraît essentielle dans la mesure où non seulement le développement humain est un objectif primordial dans une société démocratique mais également parce que croissance économique et développement durable sont largement tributaires l'un de l'autre.

Ainsi par l'enjeu, divers acteurs économiques, politiques et sociaux (le Conseil de l'Europe, l'OCDE, les Nations Unies, ...) ont déjà ouvert la voie au développement d'indicateurs socio-économiques et la Belgique devrait y prendre part de manière plus active. Une recherche sur trois ans permettrait dès lors de développer une analyse socio-économique de la richesse et de participer à cette nouvelle vague, européenne et mondiale, d'indicateurs alternatifs au PIB. Pour juin 2005, une étude consacrée au calcul des indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise sera également réalisée par la Fondation pour la Solidarité.

### ***Deux chantiers de Socio Economie » pour une économie plurielle***

En partenariat avec le DULBEA (département d'économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles ; le CES (Centre d'Économie Sociale de l'Université de Liège) ; l'IRES (Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain), la Fondation pour la Solidarité a décidé de mobiliser des chercheurs en vue de développer la

recherche en socio-économie en Communauté française. Ces recherches s'attachent en particulier dans le domaine des thématiques relatives aux politiques de l'emploi ; aux initiatives locales de développement et d'emploi ; aux entreprises sociales ; aux services de proximité ; à l'intégration des populations défavorisées et notamment les populations d'origine immigrée ; à la dimension de genre ; à la société de l'information.

Ce partenariat se concrétise notamment par l'échange de working papers ; l'organisation de séminaires, colloques en commun ; la création d'un prix pour un jeune chercheur en socio-économie. Les partenaires par ailleurs ont la volonté commune d'initier un Centre européen en socio-économie au travers de la mise en place d'un réseau européen de recherche, en vue de développer la participation au 6<sup>ème</sup> programme-cadre européen. Un rapport intermédiaire a été effectué en février 2004.

### **Entrepreneuriat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale**

En 2004, la Fondation pour la Solidarité a achevé une Étude intitulée « Entrepreneuriat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale », en partenariat avec le Ministère wallon de l'Économie. L'objectif général poursuivi dans le cadre de cette étude consistait à comprendre comment l'économie sociale peut davantage contribuer à l'émergence de nouvelles entreprises et à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat. En particulier, l'étude vise à mettre en lumière différentes formes d'entrepreneuriat collectif en Europe et à examiner comment ce type d'entrepreneuriat pourrait être mieux exploité dans un contexte wallon, c'est-à-dire être davantage stimulé afin de servir de levier économique pour la Région.

Plus concrètement, cette étude porte sur les thématiques suivantes : l'identification des processus de création d'activités économiques mis en œuvre dans l'entrepreneuriat collectif ; la mise en évidence des différentes formes juridiques de l'entrepreneuriat collectif en Europe ; l'étude des profils des entrepreneurs usant de ces formes particulières d'entrepreneuriat ; la mise en évidence du potentiel wallon de création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale ; l'analyse des besoins de ce public en terme d'accompagnement dans leurs démarches entrepreneuriales ; l'entrepreneuriat collectif au sein de la stratégie européenne pour l'emploi.

### **Centre européen pour la promotion de l'entrepreneuriat collectif**

En 2004, la Fondation pour la Solidarité a poursuivi ses travaux relatifs à la création d'un Centre européen pour la promotion de l'entrepreneuriat collectif en partenariat notamment avec le Réseau européen de Centres de recherche en économie sociale, EMES. Le Centre a pour ambition d'être un lieu de réflexion, d'étude et de promotion d'un autre type d'entrepreneuriat - l'entrepreneuriat collectif - afin de contribuer à la modernisation des théories traditionnelles sur l'entrepreneuriat, de donner matière à conseiller les gouvernements et d'influer sur le débat au niveau européen. Les problématiques qui y seront abordées seront entre autres les suivantes : les différentes expressions de mutualisation dans l'entrepreneuriat ainsi que l'entrepreneuriat collectif (remise en question de la praxis habituelle voulant que l'entrepreneur prenne un statut ou une posture d'indépendant et escompte un profit à la hauteur du risque qu'il prend) ; les bonnes pratiques en matière d'entrepreneuriat collectif ; les profils des entrepreneurs usant de ces formes particulières ainsi que leurs représentations mentales de l'entrepreneuriat ; les caractéristiques des processus de création d'activités économiques à l'œuvre dans l'entrepreneuriat collectif.

## RÉALISATIONS 2004 PAR PÔLES D'ACTIVITÉS

### « Pôle Citoyenneté & Démocratie participative »

- Société civile, démocratie participative, modèle social européen (*Recherche - Formation - Séminaires*)
- Démocratie participative & prévention des conflits (*Séminaires*)
- Démocratie participative & entreprise (*Recherche - Formation - Publications*)
- Secteur Non marchand en Région bruxelloise (*Séminaire*)
- Le Centre d'entreprises et d'associations sociales et solidaires (*Réseau*)
- Les Racines de la Solidarité (*Étude - Publication*)
- *La Fondation pour la Solidarité : un nouvel outil pluraliste au service de l'économie sociale et solidaire européenne*

### « Pôle Mondialisation régulée »

- Appel public à l'épargne & paradis fiscaux (*Conseil - Séminaires*)
- Société civile, démocratie participative, modèle social européen (*Recherche - Formation - Séminaires*)
- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (*Conseil - Recommandations*)

### « Pôle Développement durable et territorial »

- Batibouw et le logement durable (*Séminaires - Publication*)
- Charte sur le logement durable (*Recherche*)
- L'Observatoire du Logement Durable (*Recherche - Réseau*)
- Développement local : « Formeville : Institut des nouveaux métiers de la Ville » (*Recherche*)

### « Pôle Socio-Économie & Cohésion sociale »

- Les immigrés au service du développement (*Séminaire*)
- 50 bonnes pratiques en matière d'immigration et de responsabilité sociale des entreprises (*Recherche - Recommandations - Séminaires - Publications - Réseau*)
- Indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique » (*Étude*)
- Deux chantiers de Socio Economie » pour une économie plurielle (*Étude*)
- Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale (*Étude*)
- Centre européen pour la promotion de l'entreprenariat collectif (*Recherche - Réseau*)

## RÉALISATIONS 2004 PAR TYPES D'ACTIVITÉS

### « Études - Recherche »

- Deux chantiers de Socio-économie pour une économie plurielle
- Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale
- Indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique
- Bonnes pratiques européennes en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et l'intégration des populations immigrées
- Les Racines de la Solidarité
- Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen
- Démocratie participative : perspectives d'avenir sur les politiques managériales et stratégiques des entreprises

### « Observatoires - Centres de Recherche - Réseau »

**Think Tank européen au service de la Solidarité**

- Observatoire européen du logement durable [www.observatoiredulogementdurable.be](http://www.observatoiredulogementdurable.be)
- Formeville : Institut des nouveaux métiers de la ville
- Le Centre d'entreprises et d'associations sociales et solidaires
- Site Internet [www.partenariat-integration.be](http://www.partenariat-integration.be)

**« Séminaires & Conférences »**

- Le rôle de l'architecte dans la promotion du logement durable
- Le logement durable
- Le logement et la santé
- L'accessibilité des logements aux personnes à mobilité réduite
- La politique européenne du logement durable
- Les énergies renouvelables
- Les partenariats public/privé dans les logements sociaux
- Traces, emprunts de femmes
- Bonnes pratiques européennes et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et l'intégration des populations immigrées
- L'importance socio-économique du secteur non-marchand en région bruxelloise
- Les immigrés au service du développement
- Appel public à l'épargne et paradis fiscaux
- Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen
- Démocratie participative & prévention des conflits
- Rencontres du Mont Blanc
- Research and Innovation : a european strategy fore more growth and jobs - Third european business summit

**« Formations »**

- Inclusion numérique
- E-learning et gestion de la connaissance
- Inclusion numérique et Nord Pas de Calais
- Démocratie participative : perspectives d'avenir sur les politiques managériales et stratégiques des entreprises
- Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen

**« Recommandations - Conseil »**

- Recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et l'intégration des populations immigrées
- Proposition de loi relative à l'appel public à l'épargne et aux paradis fiscaux
- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement
- Charte sur le logement durable
- Veille sociétale : Groupe Chèque Déjeuner

**« Publications »**

- Numéro spécial de la Revue « AlterÉchos », le logement durable
- Dossiers et actes des séminaires sur le logement durable
- La Fondation pour la Solidarité : un nouvel outil pluraliste au service de l'économie sociale et solidaire européenne
- Les Télex de la Solidarité
- Démocratie participative : perspectives d'avenir sur les politiques managériales et stratégiques des entreprises
- Les Racines de la Solidarité

## L'ABÉCÉDAIRE DE LA FONDATION

Accessibilité, **Accompagner**, **Adapter**, Afrique subsaharienne, **Agir**, Affaires sociales, Altermondialisation, Appels d'offre, Associations, Avenir, Benchmarking, Bonnes pratiques, Cahiers de la Solidarité, Changement, **Chercher**, Citoyenneté, Cohésion sociale, Collaboration, Collectivités locales, Colloques, Commerce mondial équitable, **Communiquer**, Compétences, **Comprendre**, Connaissances, **Concrétiser**, Conférences, **Conseiller**, Consommation durable, Constitution européenne, Contrat social, Coopération au développement, Coordination, Crédibilité, **Créer**, **Critiquer**, Croissance économique, Culture, Débats, Démocratie, Démocratie participative, Développement durable, Développement humain, Développement local, **Dialoguer**, Dialogue interdisciplinaire, Dialogue social, Dignité humaine, Discrimination, Diversité, Durabilité, **Échanger**, Écologie, Économie, Économie sociale, Éducation permanente, Efficacité, Égalité, Égalité des chances, E-inclusion, Élargissement, E-Learning, Émancipation, Énergie renouvelable, Enseignement, Entreprenariat collectif, **Entreprendre**, Esprit d'entreprise, Éthique, Éradication de la pauvreté, Études, Europe, Événements, Expériences pilotes, Expertise, **Fédérer**, Femmes, Finance éthique et solidaire, Financements alternatifs, **Financer**, **Fonder**, Formation, Fracture numérique, Générations futures, Genre, Immigration, Inclusion sociale, Indicateurs, **Informier**, **Innover**, Insertion socio-professionnelle, Institutions européennes, Intégration, Justice, Logement durable, Méditerranée, Méthodologie, Midis de la Solidarité, Migration, **Mobiliser**, Mobilité, Modèle social européen, Mondialisation, Mouvement social, Multiculturalité, Mutuelles, Nouveaux métiers de la Ville, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Observatoires, Observatoire européen du Logement durable, ONG, Organisations internationales, **Organiser**, Originalité, Ouverture, Pacte associatif, Paix, **Partager**, Partenariat, **Participer**, **Pérenniser**, Pluralisme, Pôle de reliance, Politique, Pouvoirs publics, Prévention des conflits, Professionnalisme, Progrès global, Projets, **Proposer**, **Promouvoir**, Prospective, Prospérité, **Publier**, Quartiers, **Réaliser**, Recherche, Recommandations, Réflexions, Régions, Relations Nord-Sud, **Relier**, Rencontres, Représentation, Réseau, Respect, responsabilité sociale, Responsabilité sociale des entreprises, Revitalisation urbaine, Richesse, Santé, Secteur non marchand, Séminaires, Services de proximité, Social, Société civile, Société de l'information, Solidarité, Souplesse, **Soutenir**, **Stimuler**, Stratégie de Lisbonne, Syndicats, Taxe Tobin, Téléx de la Solidarité, Témoignages, Tolérance, Transparence, Transversalité, Union européenne, Universités, Valeurs, Valeur ajoutée, Villes...